



FICHE PÉDAGOGIQUE

FRIC, SCANDALES ET GYROPHARES

(Coup2Pouce – 2017)

SYNOPSIS

Coup de pouce s'est plongé dans les méandres de la colonisation belge. Que nous reste-t-il de cette époque nébuleuse et ignorée par notre société ? Sommes-nous prêts à nous remettre en question par rapport aux traces qu'il nous reste d'une propagande encore présente en filigrane ?

AVANT LE FILM / RÉCOLTE DE POINTS DE VUE

Thématiser – Problématiser

- Le « tabou » et sa fonction. Faire apparaître des exemples au-delà de la question coloniale.
- L'identité culturelle d'une personne. Partir de la réflexion des participants sur eux-mêmes pour en faire émerger les identités, les métissages, les interrogations.

Echanger - Expérimenter

- Mettre en avant les connaissances dont dispose les participants sur la question coloniale. Quels en sont les éléments les plus partagés ? Quels sont les manques, les zones d'ombre, les points ignorés ?

APRÈS LE FILM / CULTIVER LA RÉFLEXION

Comprendre - Explorer

- La colonisation se présente et s'enseigne comme un récit. Proposer au groupe de raconter cette histoire, en déterminant les instants caractéristiques de l'Histoire officielle et les instants « tabous », plus ou moins cachés.
- Les différentes formes de « violence », à la fois caractéristiques du système colonial, et de la société post-coloniale.
- Explorer les enjeux du concept de « chosification » évoqué dans le film, sa traduction dans le système colonial et ses répercussions dans notre réalité actuelle.

Argumenter – Débattre

- Le film aborde deux figures historiques : Patrice Lumumba et Léopold II. Il nous montre que l'image de ces deux hommes a changée avec le temps. Comment expliquer cette évolution de l'image d'une personne dans l'Histoire ? Quels pourraient être les enjeux qui font passer une figure du héros au tyran, et réciproquement ?
- Revenir sur le cas de la statue « Nègres marrons surpris par des chiens » installée à Bruxelles en 1894. Quels sentiments la vision de cette œuvre peut-elle éveiller ? Quels arguments précis pourrait-on donner pour justifier ou contester le retrait de cette statue ?